

REPONSE DE M. Le Président du Conseil exécutif
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI
AU NOM DU GROUPE « Anda per Dumane »

OBJET : Devoir de mémoire

Madame la Conseillère

Nous souscrivons totalement aux termes de votre question, cela ne vous étonnera pas.

Je réponds mais d'autres conseillères et conseillers exécutifs auraient pu répondre. Je pense notamment à Josepha Giacometti, je pense également à Lauda Guidicelli pour la jeunesse, parce que le devoir de mémoire c'est notamment la transmission aux générations à venir.

Effectivement, avec beaucoup de conviction depuis notre accès aux responsabilités, mais comme d'autres certainement, nous avons essayé véritablement de nous mobiliser collectivement pour que toutes les parties de notre histoire les plus douloureuses ou les plus glorieuses, soient évoquées, connues et transmises.

Donc, je ne reviens pas sur le travail qui a été fait. Mais, je cite cependant comme exemple, le colloque organisé par le Président de l'Assemblée de Corse à l'occasion du centenaire de l'Armistice. Je vous rappelle, également, que nous avons dressé un inventaire avec des documents d'archives classés sur la liste « mémoires du monde » de l'UNESCO que peut-être toutes et tous n'ont pas entendu. Il s'agit des voix et des chants de prisonniers Corses dans les camps prussiens, qui sont véritablement bouleversants. Un travail important, a également été mené, notamment avec le Rectorat pour les scolaires.

Vous savez, ce qu'a été l'attitude collective des Corses et du peuple Corse pendant la seconde guerre mondiale, aussi bien au travers de la résistance que de l'accueil et l'hospitalité notamment vis-à-vis des juifs. C'est pour nous un motif d'orgueil, d'orgueil légitime, de fierté, mais aussi une leçon et une expérience à reprendre à notre compte, autant que possible, dans le tumulte du monde d'aujourd'hui.

Je rappelle qu'entre 1915 et 1917, ce sont 1444 juifs de Syrie, de Tiberia, d'Algérie et du Maroc, arrivés notamment à Bastia, vêtus à l'orientale avec toute leur culture sépharade, qui ont été accueillis, intégrés et sont devenus des Corses tout en conservant leur identité.

Je voudrais rappeler brièvement un épisode sans doute méconnu et qui fait écho aussi avec des débats que nous avons pu avoir, y compris concernant l'accueil des migrants et réfugiés, certains venus de contrées qui sont en guerre.

Donc, voilà. C'est un message.

Vous avez rappelé la cérémonie d'apposition d'une stèle sur le bâtiment du groupe scolaire en mémoire du centre de détention des juifs à Ascu. Je n'étais pas présent dimanche dernier. Je le regrette et je m'en suis excusé personnellement auprès du Maire et de l'organisateur de la journée. Mais nous y étions, pour certains physiquement et pour d'autres par la pensée.

Je termine en disant que nous réfléchissons également à un Musée ou à une organisation muséale qui soit celle de la contribution de la Corse et de son peuple à l'esprit de liberté.

Il y a le XVIIIème siècle, celui des Lumières bien sûr et de la période Paoline, et puis il y a tous les éléments que je viens de citer, notamment la résistance, thème sur lequel on travaille avec des associations qui sont très impliquées.

Donc, oui, non seulement il y a des financements prévus mais nous allons les augmenter, en concertation avec le Conseil exécutif, avec cette Assemblée pour définir une politique de mémoire et d'histoire à la fois à la hauteur du legs qui nous est transmis et des enjeux d'aujourd'hui.